

NOTE CONCEPTUELLE : Séance Thématique 13

Expériences nationales des dialogues d'action sur la manière d'améliorer l'efficacité de la coopération au développement

Mercredi 14 décembre 2022, de 10h00 à 11h00 (CET)

Contexte

Pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD), il faut intensifier la coopération et les partenariats efficaces entre les parties prenantes publiques, privées, internationales et nationales. Dans ce contexte, les quatre principes d'une coopération au développement efficace - appropriation nationale, orientation sur les résultats, alliances inclusives, et transparence et responsabilité mutuelle - sont d'une importance fondamentale.

Un dialogue d'action est un dialogue multipartite au niveau du pays, qui vise à établir une compréhension commune et à convenir de mesures concrètes pour renforcer l'efficacité de la coopération et des partenariats. Il s'agit d'un dialogue (ou d'une série de dialogues) mené par le gouvernement d'un pays partenaire comme moyen d'engager avec toutes les parties prenantes et les partenaires concernés une réflexion sur les défis et les possibilités d'améliorer l'efficacité de la coopération au développement et des partenariats et sur les actions collectives nécessaires, dans le contexte de développement et de partenariat propre à un pays.

Les dialogues d'action aident les pays partenaires et les acteurs du développement à s'entendre sur des mesures concrètes et à susciter l'adhésion politique à des actions conjointes visant à renforcer l'efficacité de la coopération et des partenariats, en s'appuyant sur des engagements fondés sur les quatre principes d'efficacité pour guider la manière dont les parties prenantes peuvent mieux s'associer pour soutenir les priorités de développement exprimées au niveau national, en s'appuyant sur les données des cycles de suivi du Partenariat mondial (lorsqu'elles sont disponibles).

Les dialogues d'action peuvent stimuler les réflexions sur :

- Comprendre les priorités nationales et l'état de la coopération efficace pour le développement au niveau des pays, sur la base d'évaluations factuelles des défis posés par l'évolution du paysage de la coopération au développement et des partenariats (par exemple, de nouveaux partenaires, avec un engagement beaucoup plus important du secteur privé et de la société civile, des défis nouveaux/aggravés en période de COVID-19, des contextes de financement du développement et des objectifs de développement nationaux difficiles, etc.)
- Les principales possibilités de tirer parti des principes d'efficacité pour stimuler les efforts de coopération au développement et cultiver des partenariats multipartites plus solides et plus inclusifs.
- Possibilités et actions nécessaires pour accroître l'efficacité de la coopération et des partenariats afin de produire un impact sur le développement durable, notamment dans le contexte du changement climatique, de la pollution et de la perte de biodiversité.
- Identifier les questions clés qui nécessitent une collaboration entre plusieurs parties prenantes.
- À plus long terme, les résultats des dialogues d'action sont destinés à promouvoir les changements de politiques, de systèmes et de comportements, en tant que partie intégrante du cycle visant à améliorer l'efficacité de la coopération au développement.

NOTE CONCEPTUELLE : Séance Thématique

13

But de la séance

La séance vise à partager les expériences des pays sur les dialogues d'action, en réfléchissant aux principaux résultats et en se concentrant sur la façon dont les dialogues inclusifs et multipartites peuvent aider à améliorer l'efficacité de la coopération au développement au niveau national, et la mise en œuvre des résultats des dialogues nationaux dans la réalité de la coopération au développement.

Actuellement, 14 pays ont tenu leur dialogue d'action sur la coopération efficace au développement. Il s'agit de : Colombie, Côte d'Ivoire, République dominicaine, Honduras, Lao PDR, Liberia, Indonésie, Pérou, Rwanda, Tanzanie, Togo, Tunisie, Paraguay et Bangladesh. Dans ce contexte, l'objectif de la session est de fournir un espace pour partager leurs meilleures pratiques et les leçons apprises de la mise en œuvre de leurs dialogues d'action pour une coopération efficace au développement.

Objectifs de la séance

- Présenter une vue d'ensemble des dialogues d'action organisés en 2021-2022.
- Partager les expériences des pays sur les dialogues d'action, en réfléchissant aux principaux résultats de ces dialogues, en se concentrant sur la manière dont ils peuvent contribuer à améliorer l'efficacité de la coopération pour le développement au niveau national, et comment ils ont été traduits dans le travail pratique du gouvernement et des partenaires du développement.
- Discuter de la pertinence des dialogues d'action pour mieux coordonner les partenariats et les efforts collectifs afin de relever efficacement les défis communs en matière de développement et d'accélérer les progrès dans l'avancement des actions liées aux ODD en fonction des priorités de développement du pays.
- Partager les meilleures pratiques et les leçons apprises en vue de stimuler les pays partenaires à mettre en œuvre leur dialogue d'action dans la voie à suivre.
- Discuter des exemples de coopération pour le développement qui ont suivi les modalités de mise en œuvre des résultats du dialogue d'action.
- Élaborer sur la pertinence de mener des dialogues inclusifs et multipartites dans le contexte du nouvel exercice de suivi en mettant l'accent sur la phase de réflexion, de dialogue et d'action du nouveau cadre de suivi.

Résultats escomptés

- Créer un élan pour stimuler une mise en œuvre accrue des dialogues d'action à l'avenir.
- Acquérir des connaissances sur les possibilités offertes par les dialogues sur l'action pour progresser sur les questions de fond, notamment par le biais de la coopération Sud-Sud et triangulaire, de l'engagement du secteur privé et de la société civile, de l'initiative "Ne laisser personne de côté", de la création de partenariats, du financement du développement et d'autres éléments essentiels pour améliorer l'efficacité de la coopération au développement.
- Sensibiliser au nouvel exercice de suivi, en mettant l'accent sur la phase de réflexion, de dialogue et d'action.

NOTE CONCEPTUELLE : Séance Thématique 13

Sources de preuves

- Expériences des pays qui ont mis en œuvre leur dialogue d'action en 2021-2022 et résultats de ces dialogues nationaux.
- Les rapports nationaux et les documents de résultats sont issus de la mise en œuvre des [dialogues d'action](#) au cours de la période 2021-2022.
- [Rapport spécial 2022 du GPEDC](#) "Reconstruire la confiance par une coopération au développement efficace".

Format

Un panel hybride de 60 minutes constitué de représentants de 4 pays partenaires ayant organisé un dialogue sur l'action entre 2021 et 2022, et d'un représentant de la société civile, comprenant un segment de 15 minutes pour les interventions de l'auditoire. Les interventions du panel seront basées sur des présentations de chaque représentant visant à partager leurs expériences, les meilleures pratiques et les enseignements tirés de la mise en œuvre d'un dialogue d'action inclusif, multipartite et dirigé par le pays. L'accent sera mis sur les délibérations concernant la manière dont les dialogues d'action peuvent servir à faire progresser les partenariats multipartites et une coopération au développement plus efficace.

Annexe : Questions directrices à prendre en compte pour la discussion de groupe :

- A. Pourriez-vous nous parler des dialogues d'action qui ont eu lieu récemment dans vos pays et des résultats de ces discussions multipartites ?
- B. L'Agenda 2030 pour le développement durable et les ODD ont mis en évidence la nécessité d'une transformation significative de la façon dont les gouvernements et les acteurs du développement travaillent ensemble. En outre, dans un contexte de reprise post-pandémique, d'urgence climatique et de chocs socio-économiques prononcés, il existe un besoin pressant de partenariats multipartites fondés sur la confiance pour relancer les progrès de l'Agenda 2030. Dans ce contexte, de quelle manière votre Dialogue d'action a-t-il contribué à faire avancer certaines des questions les plus urgentes en matière de développement dans un forum multipartite ? Y a-t-il eu des exemples concrets d'efforts, de plaidoyers, de programmes et/ou de projets conjoints ?
- C. Comment le dialogue d'action a-t-il contribué à orienter les activités de coopération au développement et les mécanismes de coordination du développement vers une contribution aux priorités nationales de développement, et comment leurs contributions sont-elles mesurées par rapport aux plans et priorités de développement nationaux, sectoriels et/ou infranationaux ?
- D. Comment votre dialogue d'action a-t-il contribué à construire des partenariats inclusifs et efficaces impliquant des acteurs au-delà du gouvernement et de la communauté des partenaires au développement, tels que les gouvernements locaux, les parlements, les OSC, le secteur privé, les syndicats, les universités, les fondations, ou autres ? Comment l'inclusivité sera-t-elle mise en avant lors de la collaboration dans le cadre de partenariats multipartites efficaces ?
- E. Quels sont les avantages et les enseignements tirés d'un dialogue d'action multipartite que vous aimeriez mettre en avant ? Souhaitez-vous partager certaines de vos prochaines étapes pour faire avancer les résultats de votre dialogue d'action, en soulignant certains exemples de la façon dont

NOTE CONCEPTUELLE : Séance Thématique 13

votre dialogue s'est traduit par des actions concrètes ? Et/ou comment le dialogue d'action a reflété, analysé ou suivi les résultats de l'exercice de suivi du GPEDC de votre pays (*si tel était le cas*) ?

Contacts de la séance :

Adán Corral ; Yoshinori Asada ; Équipe de soutien conjoint du GPEDC : adan.corral.cossio@undp.org ; yoshinori.asada@undp.org ;